

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 21 octobre 2024 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 23 Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 15 octobre 2024 s'est réuni le Lundi 21 octobre 2024 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, PERALI Valérie, HAY Florence, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : FIGUES Fatima, BLANCHARD Stéphane, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, PREVOT Jérémie, FRANCIS Stéphane.

Pouvoirs : de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de BLANCHARD Stéphane à NOSMAS Karen, de FIGUEIRA Muriel à DUBRANA Didier, de ROQUES Loréline à CARDOIT Patrick, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de GUILBAUD Valérie à BOURBON Jean-Claude, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine, de FRANCIS Stéphane à PERALI Valérie.

H.02

Réhabilitation du jardin du Cloître

Ce projet repose à la fois sur l'idée de valoriser ce jardin mais aussi de concilier un aménagement de qualité et la reconnaissance patrimoniale du site existant.

La commune souhaite par la rénovation du jardin reconquérir le label « Jardin remarquable ».

En effet, ce label de qualité patrimoniale attribué à la collectivité depuis 2007, n'a pas été renouvelé en 2022.

Les enjeux

L'acquisition du label répond pour la commune au souhait de faire connaître et de valoriser ce jardin ouvert au public par un entretien particulièrement soigné répondant à des critères d'exigence de qualité de composition d'entretien et de valorisation botanique et historique.

Le label est un outil de reconnaissance du « savoir-faire » à destination du public, des équipes d'entretien et des élus.

Les objectifs

- Créer un équilibre au sein du jardin entre la mise en scène de symboles historiques marmandais et la période Renaissance.
- Donner au jardin un style propre par la dualité entre rigueur de la taille et plantes plus naturelles.
- Adapter le projet au monument qui l'accompagne pour mieux valoriser les deux entités.
- Retrouver le label « Jardin remarquable »

Plan d'action réalisé

- 1) Phasage des travaux et estimation financière
- 2) Analyse de terre
- 3) Diagnostic phytosanitaire végétal
- 4) Réflexion sur les tracés des broderies du carré principal
- 5) Accompagnement du CAUE 47
- 6) Relevé Topographique complet

Description de l'élément	Montant
fournitures pour travaux préparatoires du sol (analyse de sol et amendements)	2 140,00 €
fourniture des bordures métal (210 ml)	3 505,00 €
resurfaçage des allées (matériaux et location minipelle)	5 500,00 €
fourniture des buis de bordure (2170 unités)	14 623,00 €
fourniture autres végétaux (ifs cone et buis boule)	3 275,00 €
Sous-total	29 043,00 €
TVA	20,00%
Autres coûts	
Coût total	34 851,60 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Prend acte** du projet de réhabilitation du jardin du Cloître
- Précise** que les montants prévisionnels seront prélevés sur l'enveloppe correspondante
- Autorise** Monsieur Le MAIRE ou son représentant légal à signer tout document correspondant au projet

Votants : 31 - Abstention : 00 - Exprimés : 31
Contre : 00 Pour : 31 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 21 octobre 2024

La secrétaire de séance
Maud CARUHEL

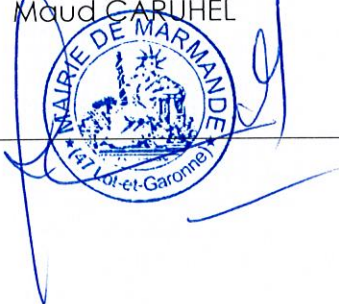


Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 24.1.10.2024
et de sa transmission au contrôle de légalité le 24.1.10.2024.

La Secrétaire de séance
Maud CARUHEL



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

